



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret

Déclaration du Snes-FSU Groupe de Travail Académique sur le SPRO Mercredi 16 avril 2014

Lors des GTM, le Ministère s'est engagé à stopper toute fermeture de CIO. Or force est de constater que certaines académies ne se plient pas à cette injonction dont la notre. Comment considérer alors, la fusion envisagée entre les CIO d'Orléans Centre et d'Orléans la Source si ce n'est comme, de fait, la suppression d'un CIO. La Rectrice nous avait pourtant assuré « qu'il fallait garder le maillage actuel des CIO ». Comment justifier qu'une zone comme Orléans la Source qui compte une population scolaire défavorisée importante, soit privée d'un service public. Ces populations peu mobiles, ne se déplaceront pas sur Orléans pour chercher l'information et les conseils dont elles ont besoin. Et il ne faut pas se cacher derrière la décision du CG du 45 d'expulser le CIO d'Orléans de ces locaux, pour justifier la fusion des 2 CIO . C'est bien le Rectorat qui est l'origine de cette décision. Cela ne réduit bien évidemment en rien, le mépris avec lequel sont traités les personnels du CIO d'Orléans par le CG du 45. Le Snes-FSU demande que des réponses claires leur soient données avant la fin de semaine : quelle a été la réponse du CG à la lettre de Mme le Recteur ? Pourront-ils assurer leurs permanences dans les locaux actuels pendant les vacances de Pâques et dans quelles conditions ? Le Snes-FSU demande également le maintien des 2 CIO, un sur Orléans et l'autre à Orléans la Source, (d'autant plus que les locaux de ce CIO sont récents) avec à minima le maintien des budgets actuels.

De nombreuses questions restent sans réponse :

Qui va financer l'aménagement des locaux du CRPD et le déménagement des 2 CIO ? La surface est-elle suffisante pour l'accueil du public et la réalisation d'entretiens individuels dans de bonnes conditions ? A-t-on l'assurance que le CIO soit complètement autonome avec une salle d'accueil du public et une entrée autonomes ? Quel est le calendrier : travaux, déménagement... ? Quel sera le budget de fonctionnement du nouveau CIO ? Que devient l'un des 2 postes de DCIO pour les années à venir ? Les postes administratifs seront-ils tous maintenus et pas seulement pour l'année scolaire prochaine ? Y-aura-t-il des mesures de carte scolaire comme cela se pratique en cas de restructuration des CIO dans les Académies d'Aix et de Rouen ?

Les situations des CIO du 28 et du 41 sont toujours aussi préoccupantes.

Pour le 41, nous souhaitons connaître les conclusions de l'entrevue du 2 avril entre Mme le Recteur et le président du Conseil Général. Il semble que le relogement du

CIO de Romorantin ne soit pas possible avant 2015 . Quant au financement du fonctionnement des CIO du 41, c'est le flou le plus artistique...

Dans un tel contexte, comment poursuivre dans la sérénité le travail en GTA sur le SPRO ? Comment ne pas douter de l'intérêt et de la considération qui seront portées à nos interventions, nos amendements et nos positions ? Comment croire que le SPRO sur Orléans permettra une meilleure information, un meilleur accueil, un meilleur accompagnement avec un CIO de moins ?